

UNICEF en action

La lutte contre la traite des enfants est une priorité de l'UNICEF.

En collaboration avec le Gouvernement et la société civile, UNICEF œuvre sur plusieurs fronts pour créer un environnement protecteur de l'enfant et lutter directement et indirectement contre la traite des enfants au Niger.

➡ **Connaître le phénomène et ses causes** : L'UNICEF a appuyé l'élaboration d'une étude (analyse diagnostique) nationale sur la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants au Niger. Cette étude a montré que la traite des enfants est un phénomène réel au Niger qui est non seulement un pays de transit mais également récepteur et pourvoyeur. Sur les 1540 ménages interrogés en 2004, 30% ont répondu « oui », à la question de savoir si il y avait eu des cas de traite des personnes dans leur localité/village/quartier.

➡ **Surveiller et contrôler la traite des enfants** : L'UNICEF appuie le fonctionnement des comités de vigilance mis en place par le Gouvernement et les ONGs et associations dans ce cadre - 30 comités de vigilance et 2 observatoires créés.

➡ **Renforcer le cadre législatif** : 2006 - une proposition de loi pénalisant la traite est à l'examen au niveau de différents Ministères.

➡ **Promouvoir la coopération transfrontalière** :

2005 : Accord multilatéral de coopération sur la lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, signé à Abidjan entre 9 pays de la sous région.

2006 : Accord multilatéral de coopération sur la lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, signé à Abuja par les membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) en juillet 2006

➡ **Sensibiliser les communautés ; former les personnes impliquées** :

Les actions de l'UNICEF visent la formation des acteurs et intervenants (Travailleurs Sociaux, Douaniers, Policiers, Gendarmes Journalistes, Leaders communautaires et religieux, transporteurs)

2005 : 300 policiers formés par 4 formateurs.

2006 : 2 700 personnes formées

➡ **Assurer la protection et l'assistance aux victimes** : Des actions de réinsertion et d'aide aux victimes à travers l'appui en formation socio- professionnelles, équipements et renforcement des capacités économiques des victimes et de leurs familles. - 196 anciennes filles domestiques en réinsertion et plus de 30 enfants victimes de traite transfrontalières interceptés et réunifiés.

Les actions menées pour prévenir et combattre la traite des enfants sont renforcées par les activités qu'appuie l'UNICEF en vue d'améliorer l'accès aux services de base dans le secteur de la santé, l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants, l'enregistrement des naissances et le développement communautaire.